angers Loire métropole
communauté d'agglomération

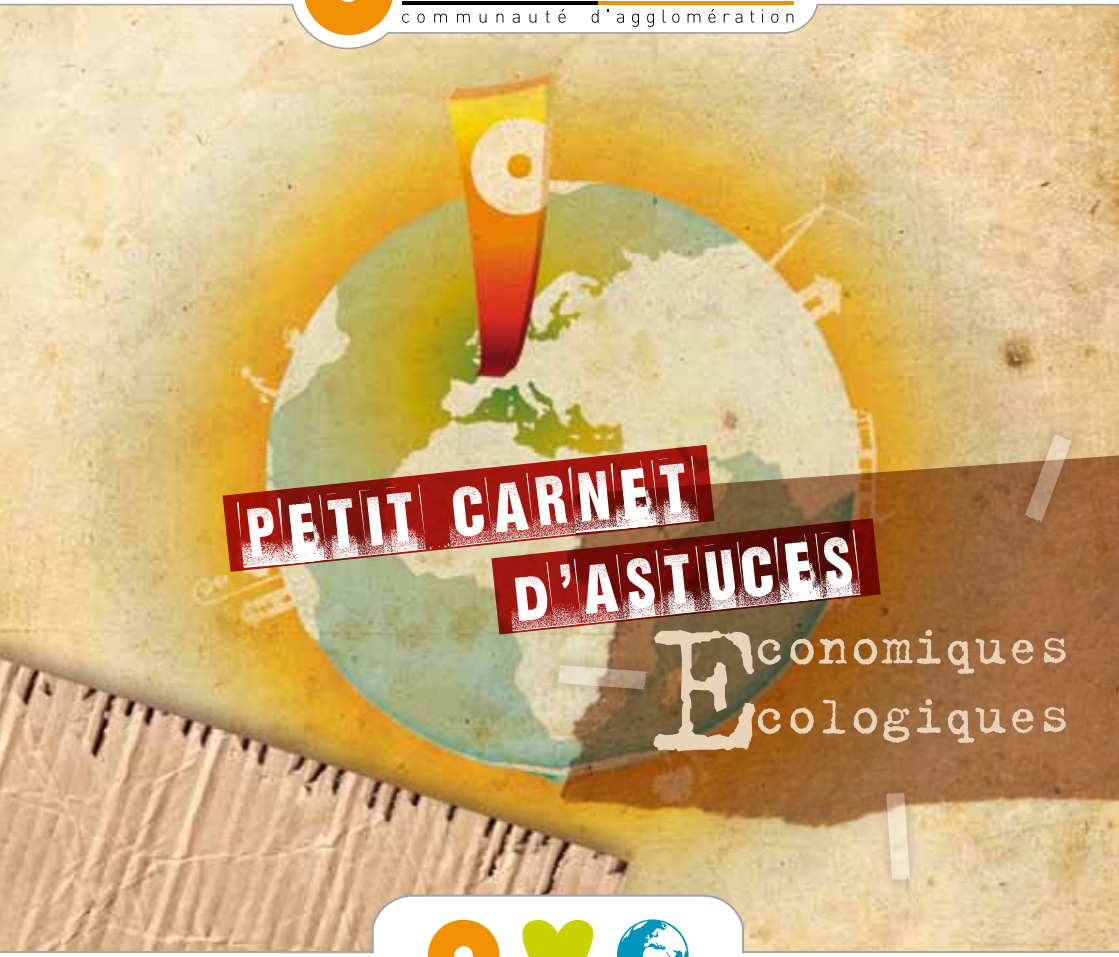

PETIT CARNET D'ASTUCES

Economiques Ecologiques

L'effet de serre c'est quoi ?

L'effet de serre est un phénomène naturel qui permet la vie sur terre. En effet, plusieurs gaz (dits gaz à effet de serre) forment une « barrière » autour de la surface du globe permettant de retenir la chaleur du soleil renvoyée par la terre. Cette barrière naturelle permet à notre planète d'avoir une température moyenne de +15°C à sa surface. Sans cela, il y ferait -18°C et toute vie serait alors impossible !

Le changement climatique

Nos modes de vie engendrent des émissions en quantité largement supérieure à ce que la planète peut « recycler », ce qui provoque le réchauffement de l'atmosphère et dérègle nos climats.
Les premières conséquences sont d'ores et déjà visibles. La plus évidente est, bien sûr, la hausse de la température. L'Organisation météorologique mondiale a signalé fin 2009 que la décennie 2000-2009 avait été la plus chaude jamais enregistrée.

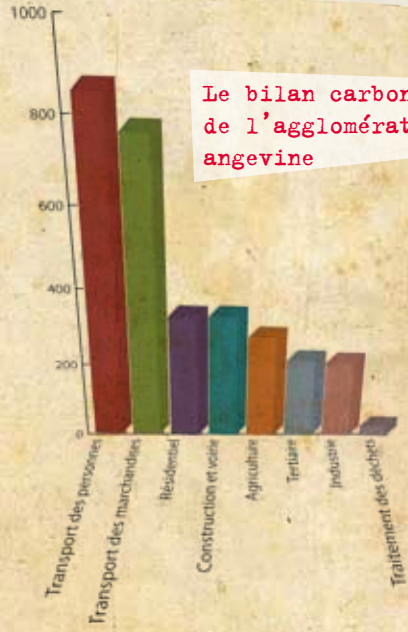

Le bilan carbone de l'agglomération angevine

Les actions

La première réponse internationale concertée concernant le changement climatique a été donnée en 1992, lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro. Puis la signature du protocole de Kyoto en 1998 par la Communauté européenne. Ce document engage, pour la période 2008 - 2012, à réduire de 8 % le niveau de ses émissions de gaz à effet de serre par rapport au niveau de 1990. De son côté, la France s'est engagée à diviser par quatre ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050.

Angers Loire Métropole poursuit sa volonté forte de réduire son impact sur le climat : elle s'est engagée dans une démarche plus ambitieuse dépassant les exigences nationales avec son plan climat énergie. Ce projet de territoire vise la limitation des émissions de gaz à effet de serre induites par les activités locales (objectif : moins 20 % en 2020) et la réduction des consommations d'énergie.

Depuis plusieurs années, les grands projets conduits par l'agglomération s'inscrivent dans cette dynamique : le développement des transports en commun (tramway), l'encouragement à la construction de logements économes en énergie (programme local de l'habitat), le développement des énergies renouvelables constituent autant d'exemples concrets de cette préoccupation.

En chiffres :

50 % de l'énergie produite en France est consommée pour nos besoins domestiques. Toutes nos activités quotidiennes ont un impact : se déplacer, se chauffer, utiliser des appareils électriques, acheter des biens...

COMMENT AGIR ?

Et moi dans tout cela ?
Qu'est-ce que je peux faire facilement à mon niveau ?

COMMENT CONSOMMER MIEUX ET MOINS CHER !

MÉMO COURSES

- [x] penser à prendre le sac de courses ou mon panier
- [ ] du fromage à la coupe, la juste quantité
- [ ] des pommes en vrac - production locale si possible ☺
- [ ] les éco-recharges d'adoucissant
- [ ] un grand paquet de lessive plutôt que deux petits
- [ ] des chiffons en tissu ← marre des lingettes !
- [ ] des piles rechargeables
- [ ] choisir des produits éco-labellisés
- [ ] je mange des fruits et légumes de saison
- [ ] attention promos : 3 pour le prix de 2... c'est bien mais est-ce que j'en ai vraiment besoin

finis les yaourts oubliés dans le bas du réfrigérateur

En chiffres

20 kg d'aliments jetés par an et par personne dont 7 kg de produits encore emballés !

10 à 20 fois plus de pétrole utilisé pour un fruit produit hors saison transporté en avion par rapport à un produit local

L'emballage a-t-il des conséquences sur le prix du produit ?

Oui. Prenons l'exemple de deux chariots de course :

l'un, appelé chariot idéal, avec des produits peu emballés, en grand conditionnement, et réutilisables

l'autre, appelé chariot classique, avec des produits suremballés, en portions individuelles, et jetables

Le contenu est le même dans les deux chariots, seul le conditionnement diffère.
En arrivant à la caisse, le chariot classique vous coûte **deux fois plus cher** et produit 60% de déchets en plus que le chariot idéal !

Faut-il préférer les produits jetables(1) aux produits réutilisables(2) qui consomment de l'eau pour le lavage ?

Il est préférable d'utiliser des produits réutilisables : ils évitent de remplir les poubelles de déchets non recyclables.
En outre, utiliser de la vraie vaisselle ou tout autre produit durable consomme moins d'énergie, moins de matières premières et moins d'eau que de fabriquer puis éliminer de la vaisselle ou tout autre produit jetable.

produits jetables
(1) vaisselle jetable, serviettes en papier, lingettes...

produits réutilisables
(2) vraie vaisselle, serviettes en tissu, chiffons...

ECO-PRODUITS

Devenez consom'acteur en privilégiant des produits non jetables, recyclables, réparables et générant peu d'emballages.

L'éco-consommation profite à tout le monde, à l'environnement comme au porte-monnaie. La preuve par trois

- le produit est de meilleure qualité et dure plus longtemps à l'usage
- le produit est plus économique dans le temps
- La rentabilité à moyen et long terme compense le prix d'achat plus élevé.

Les éco-labels garantissent le moindre impact sur l'environnement tout au long du cycle de vie et la qualité d'usage des produits.

Liste des produits éco-labellisés :

www.marque-nf.com
http://ec.europa.eu/environment/ecolabel

Quelques labels :

Eco-label européen

NF Environnement

FAIRTRADE — Produits répondant aux standards internationaux du commerce équitable.

Au moins 95 % des ingrédients du produit issus de l'agriculture biologique sans engrais chimiques, sans pesticides et sans OGM.

FSC PEFC — Produits à base de bois, garantissent la gestion durable des forêts et la traçabilité des produits.

Ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, écrans, téléphones mobiles... consommant peu d'énergie et respectant l'environnement.

CONSOMMER MIEUX OUI MAIS OÙ ?

Alimentation, santé et bien-être, mode, habitat, transport, loisirs, bureau et finances Au total, plus de 1 000 références sont disponibles localement pour consommer autrement !
Retrouvez les infos sur les acteurs de référence, les démarches locales de qualité, les labels, etc.

sur : www.angers.consommer-responsable.com

Pour acheter des produits locaux, suivez le guide !

Acheter des produits locaux, c'est favoriser des circuits de distribution courts, peu polluants. C'est aussi favoriser l'emploi local et le dynamisme de tout le territoire.

Le guide "Le bonheur est dans le panier" recense de nombreux acteurs locaux de vente directe.

Ce guide est le fruit d'un partenariat très actif entre la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire et le Pays Loire-Angers. Celui-ci regroupe Angers Loire Métropole et les communautés de communes du Loir, Loire-Aubance et Loire-Authion.

www.angersloiremetropole.fr/infos-pratiques/vente-directe-de-produits-locaux

P'TITES IDEES ECONOMIQUES

Mes bonnes résolutions : faciles et moins chères !

À la maison

- ☐ je bois l'eau du robinet ← pas besoin d'en acheter !
- ☐ je vais courir ce soir : et hop la gourde avec l'eau de l'agglo !
- ☐ j'utilise le verso des feuilles en brouillon pour mes petits messages
- ☐ je loue ou j'emprunte le matériel que je n'utilise pas régulièrement ← décolleuse à papier peint...
- ☐ je fais mes démarches administratives par internet
- ☐ j'utilise les boîtes hermétiques pour conserver les aliments
- ☐ j'éteins les appareils et la lumière ← ordinateurs, imprimantes, TV
- ☐ j'utilise du vinaigre blanc et du citron pour détartrer, du savon noir et du savon de Marseille pour dégraisser : ça marche super bien et ce n'est pas cher !
- ☐ je vais à la bibliothèque plutôt que d'acheter tous les livres que je veux lire...
- ☐ j'achète des places de cinéma ou carte cadeau pour l'anniversaire de Lili... pas le xième gadget !

En chiffres

Régulièrement contrôlée, l'eau du robinet est 40 à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille.
La consommer éviterait la production de 1 000 tonnes de déchets plastique par an.

Pourquoi boire l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille ?

L'eau distribuée par Angers Loire Métropole est une eau de très bonne qualité. Des analyses sont réalisées régulièrement et les résultats sont tout à fait conformes aux normes relatives à la potabilité de l'eau de consommation.
De plus, consommer l'eau du robinet évite d'acheter des bouteilles qui coûtent de 40 à 300 fois plus cher, évite d'utiliser des matières premières pour fabriquer l'emballage, évite de produire des déchets.

Plus d'infos : www.angersloiremetropole.fr

À l'école

- j'utilise une boîte à goûter au lieu des portions individuelles
- j'utilise le verso des feuilles pour les dessins
- j'emprunte des livres scolaires

Au bureau

- je limite les impressions
- j'imprime et photocopie en recto-verso
- je réutilise les versos non imprimés pour les brouillons
- je récupére ou recharge les cartouches d'imprimantes et de photocopieurs
- j'utilise de la vraie vaisselle pour l'eau, le café, le repas
- j'utilise des fournitures et matériels de bureau éco-labellisés
- je limite les déplacements : mails, téléphone...

En chiffres

Aujourd'hui, on estime qu'un employé de bureau consomme 75 kg / an de papier, soit entre 2 et 3 ramettes de feuilles par mois !

"rien ne se perd, tout se récupère"

AVANT DE JETER :

- [x] je pratique le compostage de mes restes de repas et de mes déchets de jardin
- [ ] je me pose la question de savoir si c'est réparable (devis réparateurs, couturières, cordonniers, restaurateurs de meubles...) ou atelier bricolage !
- [ ] je détourne les objets : bocaux de verre pour les confitures, boîtes à chaussures comme boîtes de rangement, verso des feuilles imprimées comme papier brouillon...
- [ ] je donne ☺ ce qui est réutilisable et en bon état à des associations caritatives (vêtements à Apivet, meubles aux compagnons d'Emmaüs, électroménager à Envie Anjou...)
- [ ] je peux revendre des meubles...(dépôts-vente, brocantes, petites annonces...)

malin le détournement d'objets !

je peux revendre !

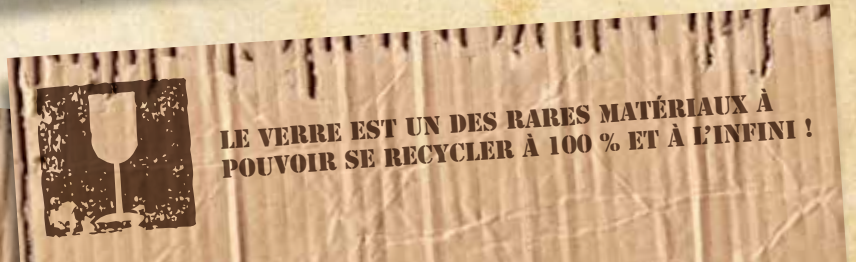

Réduire votre poubelle de plus de 30 %, c'est possible ! En valorisant vos déchets organiques, vous obtiendrez un engrais 100 % naturel et gratuit.
Le compostage individuel permet de :
- valoriser chez soi les déchets organiques de la cuisine et du jardin,
- de diminuer la quantité d'ordures ménagères résiduelles traitées.

Mis en tas ou dans un composteur, les déchets fermentescibles sont décomposés par la micro-faune (bactéries, champignons, vers de terre, cloportes,...) et transformés en un produit comparable à de l'humus, c'est ce que l'on appelle le compost.

FACILE !
Moyennant une participation de 20 €, Angers Loire Métropole met à votre disposition un composteur individuel. Si vous habitez un immeuble, vous pouvez faire la demande d'un lombricomposteur ou d'un composteur collectif.

Infos : www.angersloiremetropole.fr

Si je jette :

je trie pour donner un nouvelle vie aux déchets. Pour ne pas me tromper je peux consulter :
www.lejustetri.fr

Côté travaux

Attention danger
Peintures, solvants, vernis, colorants, décapants, colles, antirouilles, white-spirit, acétone, alcools, essence de térébenthine, dissolvants, diluants...
Bricoler, c'est souvent manipuler des substances dangereuses : protégez-vous avec un masque et des gants.
Quand vos bidons sont vides ayez le réflexe déchèterie.

De nombreuses alternatives existent qui permettent de limiter leur usage. Ce guide en donne de nombreux exemples : opter pour des peintures à l'eau (qui se nettoient sans dissolvants) et des produits ménagers naturels (vinaigre blanc, savon noir...)

Plus d'infos : guide des déchets dangereux :
www.angersloiremetropole.fr/infos_pratiques/gestion_des_dechets

JE FAIS DES ECONOMIES D'ENERGIE

jusqu'à 10% de la consommation de l'appareil

- ☐ j'éteins la lumière dans les pièces vides
- ☐ finies les appareils électriques en veille !
- ☑ j'utilise des ampoules basse consommation
- ☐ 19°C en journée, 16°C la nuit dans les chambres ça suffit, je peux prendre un petit pull
- ☐ je ferme les volets et les rideaux la nuit, je garde la chaleur pour moi
- ☐ je dégivre mon réfrigérateur
- ☐ je prends une douche plutôt qu'un bain
- ☐ je peux installer des réducteurs de débits pour les robinets
- ☐ je fais la chasse aux fuites d'eau
- ☐ ma chaudière vieillie, je la remplace par un modèle plus économe en énergie
- ☐ cet automne, j'isole le grenier

de type chaudière à condensation

il peut consommer 30% d'énergie en plus avec du givre

10 fois moins d'eau consommée

30 à 50% d'économies d'eau

CHIFFRES CLÉS

1°C en plus de chauffage c'est 7 % en plus sur la facture

Ampoule basse consommation = 4 à 5 fois moins d'énergie et dure 6 à 10 fois plus longtemps

Isolation des murs
>> 10 à 15% d'économies

Isolation de la toiture
>> 10 à 20 % d'économies

Thermographie aérienne d'Angers Loire Métropole

En mars et en décembre 2009, des photographies infrarouges ont été prises, par avion, sur le territoire urbanisé des communes de l'agglomération. Le but : dresser un état des lieux des déperditions thermiques des habitations.
La thermographie aérienne vise avant tout à sensibiliser les habitants aux caractéristiques thermiques de la toiture de leur logement. Les personnes qui souhaitent connaître les résultats spécifiques à leur habitation doivent **prendre rendez-vous,** en contactant l'accueil logement d'Angers Loire Métropole ou la mairie de leur commune de résidence (hors Angers).

ACCUEIL LOGEMENT
d'Angers Loire Métropole
Tél. 02 41 05 50 55
accueil-logement@angersloiremetropole.fr

L'ESPACE INFO-ENERGIE

Les conseillers du réseau Info-Energie vous apportent gratuitement des conseils pratiques sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Vous apprendrez par exemple que vous pouvez économiser 20 % de carburant en respectant les limitations de vitesse, que vous économisez jusqu'à 30 % d'énergie en remplaçant votre vieille chaudière et au moins 50 % en isolant votre habitation...
Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de prendre rendez-vous.

ALISÉE
Maison de l'Architecture
312, avenue René-Gasnier
49100 Angers
Tél./fax. : 02 41 18 01 08
N° azur : 0 810 036 038
pie49asso@wanadoo.fr

COMMENT J'Y VAIS ?

- [x] le marché n'est pas loin : à pied ou à vélo
- [ ] en centre-ville, j'utilise le tramway ou le bus
- [ ] pour aller à Beaufort je m'arrange avec Laurence - voyager à plusieurs c'est plus sympa ☺
- [ ] je roule tout doux, un peu de tendresse et j'économise du carburant
- [ ] la clim', j'évite, ça consomme

zéro CO_2

en plus je peux rencontrer des gens !

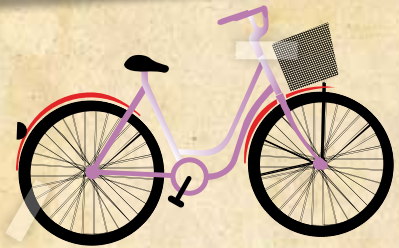

Le tramway : le mode de déplacement qui consomme le moins d'énergie par kilomètre et par personne (15 fois moins qu'une voiture en ville)

Chiffres clés

- **Un déplacement sur cinq en voiture est inférieur à 1 km**
- **Une voiture consomme 60% en plus sur les deux premiers kilomètres**
- **Conduite souple = 15% d'économie de carburant**
- **Un tramway = 3 bus = 177 voitures**

Une politique de déplacements volontariste d'Angers et de sa métropole

En multipliant les modes de transport, Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers entendent désacraliser la voiture. Non pas qu'il faille bannir l'automobile, mais faire comprendre qu'elle n'est pas toujours le meilleur moyen de se rendre d'un point à un autre, tant en terme de durée de trajet, de coût, de praticité que de respect de l'environnement.

Des aménagements pour inciter à l'utilisation de modes doux

- Création de pistes ou bandes cyclables
- Développement des parkings-relais bus et tram pour permettre aux automobilistes de laisser leur voiture en périphérie et d'utiliser les transports en commun pour se rendre dans le centre.

Des alternatives à l'utilisation de la voiture particulière :

- Un réseau complet bus / tramway
- Des espaces piétons élargis
- Vélocité et Vélocité + : services de prêt de vélos
- Vélo+gare : parking vélo sécurisé en gare d'Angers mis à disposition des usagers du réseau ferroviaire régional
- Vélo-parc : parking vélo sécurisé au sein de 4 parkings d'Angers : Haras, Molière, République et Bressigny
- Vélo-box : consignes individuelles et sécurisées aux arrêts de bus proches des pôles d'activités de l'Est de l'agglomération
- Abris-vélo
- Autocité + : pour partager une voiture en plein cœur d'Angers.

Plus d'infos : www.angersloiremetropole.fr

JE JARDINE LEGER !

JE FACILITE L'ENTRETIEN DE MON JARDIN :

- ☑ je choisis du gazon à pousse lente et des arbustes à végétation limitée
- ☐ je laisse pousser ma pelouse de 6-8 cm de hauteur, en plus c'est bien pour les petits habitants de ces lieux
- ☐ j'évite les engrais chimiques, désherbants et pesticides, nocifs pour la santé et l'environnement en privilégiant des pratiques alternatives (désherbage manuel ☺, ou thermique...)

moins de tonte
moins de feuilles,
c'est bien !

Quelques règles pour un jardinage plus responsable :

Nourrir
Je pratique la rotation des cultures et enrichis le sol en utilisant des engrais naturels.

Protéger
Je choisis des espèces variées, adaptées au sol et peu sensibles aux maladies.
Je favorise la présence de prédateurs (larves de coccinelle ou de chrysope) et posez des filets anti-insectes.

Désherber
Un gazon dense, des plantes couvre-sols ou un paillis entravent efficacement le développement des mauvaises herbes.

Fongicides, pesticides, insecticides, herbicides, désherbants, anti-nuisibles, anti-limaces, mort-aux-rats...

Certains produits phytosanitaires utilisés par les jardiniers sont nocifs pour la santé et l'environnement.
Privilégiez les méthodes alternatives et familiarisez-vous avec les techniques de l'éco-jardinage : rotation des cultures, compostage, désherbage manuel, lutte biologique...
Après utilisation, il vous reste des produits ? Ayez le réflexe déchèterie !

Pour apprendre à jardiner autrement, consultez le guide pratique publié par Angers Loire Métropole, "Jardinez au naturel". Vous pouvez aussi le télécharger sur le site internet : www.angersloiremetropole.fr/infos_pratiques/gestion_des_dechets/prevention

Découvrez les astuces que vous proposent la Maison de l'environnement et les parcs et jardins de la Ville d'Angers :
http://www.angers.fr/vie-pratique/environnement

Ensemble contre l'ennemi

Certaines espèces de fleurs et d'herbes aromatiques ont un effet répulsif sur les nuisibles. Dans un potager, elles peuvent ainsi jouer un rôle bénéfique. La lavande, par exemple, écarte fourmis et pucerons. Le thym éloigne les limaces. Les légumes entre eux se protègent également. Alterner sur une même bande de terre des espèces différentes est une bonne tactique. Illustration : la mouche, parasite de la carotte, ne supporte pas l'odeur du poireau.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Toutes les infos sur plan climat d'Angers Loire Métropole (charte d'engagement, bonnes pratiques...) : www.angersloiremetropole.fr/planclimat

Le Coach carbone® : un outil gratuit proposé par l'Ademe qui permet de réaliser une estimation des émissions de gaz à effet de serre de son foyer et de construire un plan d'actions pour les réduire. www.coachcarbone.org

Chiffres clés du climat - Edition 2011 : www.developpement-durable.gouv.fr

Consommer mieux et moins cher !

- **Site national des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne :** www.reseau-amap.org
- **Liste des marchés à Angers :** www.angers.fr/vie-pratique/economie-emploi/les-marches-d-angers
- **Guide des producteurs locaux :** « Le bonheur est dans le panier » téléchargeable sur : www.angersloiremetropole.fr/infos-pratiques/vente-directe-de-produits-locaux www.angers.consommer-responsable.com

P'tites idées économiques !

Petits gestes, conseils consommation, découverte interactive « chaque geste compte » : http://www.angersloiremetropole.fr/projets-et-competences/developpement-durable

Tout savoir sur l'eau d'Angers Loire Métropole : http://www.angersloiremetropole.fr/infos-pratiques/eau-et-assainissement

ADEME vos met à disposition de nombreux documents :
- www2.ademe.fr
- www.ademe.fr/paysdelaloire
- www.ecocitoyens.ademe.fr/tous-nos-guides-pratiques
- Plus de bons réflexes sur : www.mtaterre.fr

Médiaterre - L'association Unis-cité des Pays de la Loire coordonne le projet Médiaterre et propose ainsi à des jeunes volontaires de participer à la vie citoyenne du territoire en sensibilisant aux éco-gestes. www.lesmediaterre.fr/

Je fais des économies d'énergie

Angers Loire Métropole : www.angersloiremetropole.fr/infos-pratiques/logement/proprietaire/thermographie-aerienne
Espace Info Energie : www.info-energie-paysdelaloire.fr
Espace Info Energie Maine-et-Loire : apprenez à économiser l'énergie simplement sur : www.alisee.org

Comment j'y vais ?

Vos déplacements dans l'agglo : www.angersloiremetropole.fr ou www.irigo.fr
Plate-forme de co-voiturage : www.covoiturage49.fr
Les itinéraires en Pays de la Loire : www.destineo.fr

Je jardine léger !

Consultez le guide « jardinez au naturel » sur www.angersloiremetropole.fr/infos_pratiques/gestion_des_dechets/prevention
Les astuces que vous proposent la Maison de l'environnement et les parcs et jardins de la Ville d'Angers : http://www.angers.fr/vie-pratique/environnement

Je jette ou pas ?

Angers Loire Métropole vous accompagne au quotidien pour une meilleure gestion de vos déchets.
Infos et renseignements au n° vert : 0 800 41 88 00
www.lejustetri.fr
www.angersloiremetropole.fr/infos_pratiques/gestion_des_dechets

Donner ou réparer :
Les vieux appareils électroménagers sont collectés par Envie-Anjou.
Envie-Anjou - 02 41 48 21 48 - www.envieanjou.com

Les vêtements et chaussures en bon état en bon état peuvent être déposés dans les points de collecte APIVET, dans toutes les déchèteries d'Angers Loire Métropole ou donnés à d'autres associations telles qu'Emmaüs.

APIVET - 34, rue des Noyers, 49 000 Angers - Tél. : 02 41 80 07 33 - courriel : apivet@wanadoo.fr

Emmaüs - Le Sauloup - 49 070 Saint-Jean-de-Linières -Tél. : 02 41 39 73 39

En fait, c'est facile ! ☺

Angers Loire Métropole
Mission Développement durable
83, rue du Mail - CS 80011 - 49020 Angers cedex 02

INFOS : www.angersloiremetropole.fr/planclimat

Conception graphique Céline Lambert Angers Loire Métropole - Mise en page PARAGRAPHE ***imageurs*** • 02 41 87 48 07 - Imprimeur Abeilia Imprimerie
Imprimé sur papier 100 % recyclé avec encres végétales